

## Le financement de la guerre de 1812

Par David Bergeron, conservateur

Il y a deux cents ans cette année éclatait la guerre de 1812, dont les causes remontent aux guerres napoléoniennes en Europe. La Grande-Bretagne avait alors imposé des sanctions à des navires neutres, certains battant pavillon américain, qui tentaient d'accoster dans des ports européens après avoir traversé l'Atlantique. La frustration des Américains atteint son comble quand leurs navires se voient interdire par les Britanniques de commercer en sol européen et, le 18 juin 1812, le président James Madison signe une déclaration de guerre contre la Grande-Bretagne.

Le Canada, en tant que colonie britannique, est aspiré dans le conflit et devient la principale cible de l'armée américaine. Les provinces maritimes sont très peu touchées, ayant conclu des ententes de paix avec la Nouvelle-Angleterre, elle-même majoritairement opposée à la guerre. Le Bas-Canada, où les forces militaires se consacrent surtout à la défense de Québec et de Montréal, n'est le théâtre que d'une poignée de grandes batailles et d'échauffourées, la plus notable étant la bataille de Châteauguay (26 octobre 1813). C'est le Haut-Canada qui essuie le plus gros des hostilités. Le major-général Henry Dearborn, à la tête de tout le secteur nord-est de l'armée américaine — qui va de la rivière Niagara à la côte de la Nouvelle-Angleterre —, informe le président Madison que le Haut-Canada, région éloignée, peu peuplée et aux frontières mal défendues, sera facile à prendre et qu'il suffira d'y pénétrer pour en prendre possession. Or, bien que les forces américaines soient beaucoup plus nombreuses que les Canadiens et les Britanniques, ces derniers sont mieux préparés qu'elles ne l'avaient prévu. Pendant trois ans, au nord comme au sud, les deux camps se livrent des batailles historiques.

Les causes et événements à l'origine de la guerre ont fait couler beaucoup d'encre, à l'instar des affrontements épiques au cours desquels des forts ont été détruits, des villes incendiées et des chefs militaires tués. Il ne sera pas question de ces événements ici, mais plutôt d'un élément important du succès remporté par les forces britanniques et canadiennes : le financement de la guerre, y compris les défis qu'a dû relever le Département de l'intendance des forces militaires en Amérique du Nord britannique pour trouver, obtenir et payer les fournitures, les vivres et le matériel nécessaires aux troupes.

À une époque où l'Amérique du Nord britannique ne compte aucune banque et manque cruellement de ressources financières, alors que la perspective d'une guerre rend difficile l'obtention de pièces de monnaie (d'or et d'argent) en grande quantité, le gouvernement du Bas-Canada prend la décision d'émettre des billets ayant cours légal, dits « billets de l'armée », afin de payer les troupes et d'acheter le nécessaire<sup>1</sup>. Bien que les billets de l'armée représentent un moyen d'échange commode et remplissent en grande partie le vide créé par la pénurie de monnaie, il y a lieu de se demander si leur émission constitue véritablement la « réussite » vantée par bon nombre de gens à l'époque. La situation économique de la colonie après la guerre, surtout au Haut-Canada, ne confirme nullement que les billets de l'armée ont tiré les deux Canadas de leurs difficultés financières. La guerre n'a peut-être pas fait de

---

<sup>1</sup> Les billets de l'armée servent surtout à financer la guerre, mais il existe néanmoins à cette époque d'autres moyens d'échange. Certains marchands émettent leur propre monnaie de papier et importent des jetons de cuivre en guise de petite monnaie. Pendant la guerre, même des billets de banque américains circulent au Haut-Canada.

vainqueur, mais, sur le plan économique, les années qui ont suivi ont été beaucoup plus favorables aux Américains qu'aux Canadiens, comme permettra de le constater un examen de l'économie canadienne au cours de cette période.

### 1. L'économie au Bas et au Haut-Canada avant la guerre

Une guerre peut lourdement hypothéquer l'économie d'un pays. Il faut des ressources pour approvisionner les troupes et des fonds pour couvrir les dépenses militaires; par ailleurs, la population active étant affectée en bonne partie à l'effort de guerre, sa contribution à la croissance économique s'en trouve amoindrie. La prospérité est également mise à rude épreuve quand les combats se déroulent dans le pays même. Telle était la situation des Canadas pendant et après la guerre de 1812. En réalité, les effets de la guerre y sont particulièrement prononcés, surtout au Haut-Canada, étant donné la population clairsemée, le manque de terres arables et les problèmes de déplacement dans un territoire aussi vaste. L'arrivée de l'armée régulière pour défendre les frontières de la colonie et le recrutement local pour la milice font augmenter la demande de fournitures, de nourriture, d'uniformes, de matériel, d'armes et de munitions. Comme la capacité de fabrication est extrêmement limitée au Canada, presque tout doit être importé. En outre, même si l'économie canadienne se développe bien, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, elle demeure principalement une économie de subsistance et sa capacité de production est limitée. L'agriculture et le défrichage constituent les deux grandes activités économiques, la pêche et le commerce de la fourrure — pratiquées surtout au Bas-Canada — jouant un rôle moindre. Le rythme habituel de l'aménagement des terres et de la production agricole des Canadas arrive à peine à satisfaire la demande en temps de paix. Évidemment, en temps de guerre, il ne suffira pas du tout.

Les pratiques agricoles au Bas-Canada progressent lentement jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Depuis la Conquête de 1760, les habitants se contentent de produire le nécessaire pour leur propre famille. L'idée de produire en plus grande quantité et de vendre l'excédent présente peu d'intérêt à leurs yeux, mais tout change quand la demande de biens augmente en Europe et entraîne une hausse des prix. Lorsque de mauvaises récoltes, une production insuffisante et les hostilités en Europe font monter les prix de la farine, du bois d'œuvre et d'autres marchandises essentielles, les cultivateurs n'hésitent pas à vendre à profit leurs excédents de toute nature. Il n'en reste pas moins que dans l'ensemble, l'agriculture au Bas-Canada est axée principalement sur la subsistance et, au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, l'aménagement des terres et la production agricole stagnent encore dans la province, à tel point que cette dernière, pour répondre à la demande locale en blé et autres grains, s'approvisionne au Haut-Canada.

Jusqu'à l'arrivée des loyalistes de l'Empire-Uni, qui fuient les États-Unis après la Révolution américaine, le Haut-Canada est une contrée plutôt sauvage, où quelques villages parsèment les rives du fleuve Saint-Laurent, du lac Ontario et du lac Érié. Les Américains qui choisissent de s'y installer se voient octroyer des terres et une rétribution par le gouvernement, qui les aide ainsi à s'établir et à exploiter leurs terres. Ainsi, au cours de la brève période de 20 ans qui sépare l'adoption de l'*Acte constitutionnel* de 1791, par lequel la province est fondée, et l'éclatement de la guerre de 1812, le Haut-Canada s'engage fermement sur la voie de la croissance économique et de la création de capital. L'aménagement des terres devient un

secteur économique robuste, et les produits du commerce du bois d'œuvre tiré du défrichage contribuent aussi à l'évolution de la province (McCalla, 1993, p. 28-29).

Toute tentative pour évaluer la production aux fins de la consommation militaire durant la guerre relève de conjectures. En 1811, la population des Canadas avoisine les 350 000 habitants, dont seuls 70 000 environ vivent au Haut-Canada. On estime que quelque 1,5 million d'acres de terre sont cultivées et produisent grains, fruits et légumes divers. Les archives révèlent la nature des récoltes (blé, avoine, orge, maïs, pois), mais aucune source fiable ne permet de connaître le volume relatif de chaque récolte ni la production totale des terres cultivées<sup>2</sup>. Quoiqu'il en soit, il ne fait aucun doute que le blé est l'élément clé de l'économie canadienne et qu'il constitue, avec le bois-d'œuvre, le gros des exportations de la colonie. Toutefois, comme la présence militaire s'intensifie et que la demande de nourriture et de fournitures est accrue par la guerre, l'exportation des excédents est limitée afin que la demande intérieure soit satisfaite. De surcroît, puisque les cultivateurs sont appelés à se joindre à la milice, les travailleurs disponibles pour les récoltes se font rares. La production se met donc à décliner aux premiers jours de la guerre.

Quand cette dernière éclate, quelque 9 000 soldats britanniques se trouvent au Canada, dont environ 1 600 au Haut-Canada. En 1814, ce nombre passe à 48 000. La plupart des soldats proviennent de l'armée de Wellington et ont été déployés au Canada après la guerre d'Espagne en Europe. Les autres forces militaires comprennent approximativement 10 000 miliciens et autant d'alliés amérindiens, soit 68 000 hommes en tout. Selon les registres du commissaire général de l'intendance responsable du ravitaillement militaire, la quantité de farine nécessaire pour les forces du Bas-Canada entre avril 1812 et juin 1813 est de 3,6 millions de livres : quelque 2,6 millions de livres de farine sont déjà en stock, il en reste donc à peu près un million de livres à acquérir<sup>3</sup>. Le commissaire général note qu'il pense pouvoir trouver sans problème assez de farine dans la colonie. Pendant les années qui suivent, toutefois, comme le nombre de soldats augmente, il faut importer de la farine de Grande-Bretagne pour répondre à la demande, fait noté dans les registres du Département de l'intendance. D'avril à août 1813, 3,38 millions de livres de farine sont expédiées de Grande-Bretagne. Sur les 10,6 millions de livres nécessaires entre avril 1814 et septembre 1815, 6,7 millions proviennent de l'Amérique du Nord britannique, tandis que les 3,9 millions de livres qui restent sont importées de Grande-Bretagne (Steppler, 1974, p. 276 et 278). Ainsi, bien que le blé soit le produit de base de l'économie canadienne, il arrive un moment où les récoltes sont insuffisantes pour satisfaire une demande poussée à la hausse par l'intensification de l'effort de guerre. Comme la ration des militaires se compose de grains, de viande, de fruits, de légumes et de denrées non

---

<sup>2</sup> Beaucoup d'historiens s'entendent pour dire que les données sur l'aménagement des terres et l'agriculture dans les Canadas sont fragmentaires.

<sup>3</sup> Le poids d'un baril de farine standard est de 196 livres selon la loi (on doit compter environ cinq boisseaux de blé pour produire un baril de farine). Ainsi, pour combler l'écart entre les stocks et les besoins du Département de l'intendance, 25 510 boisseaux de blé (ou 5 100 barils de farine) sont nécessaires. Dans ses travaux, Douglas McCalla établit qu'en 1803 – dernière année avant la guerre pour laquelle il fournit des statistiques – la production de blé au Haut-Canada est de 511 000 boisseaux, dont près de la moitié va à la consommation intérieure (McCalla, 1993, p. 252). Or, suivant ces chiffres, les réserves de farine auraient été suffisantes, du moins durant les premiers mois du conflit.

périssables, les Canadas ne peuvent manifestement pas produire assez de nourriture pour eux. Comme on le verra, l'approvisionnement en vivres est l'un des problèmes que doit résoudre le Département afin de ravitailler les troupes et de les équiper pour le combat.

## 2. La monnaie au Canada

La monnaie est le moteur de toute économie. Quelle que soit sa forme ou sa nature, elle possède trois grandes fonctions : comme moyen d'échange, elle permet les transactions; comme réserve de valeur, elle permet la création de capital; enfin, comme unité de compte, elle permet l'établissement du prix des biens et des services. Sa circulation est vitale pour la stabilité et la prospérité économiques, car elle sert à rémunérer la main-d'œuvre qui fabrique les biens qu'une entreprise vend aux consommateurs, lesquels l'utilisent pour régler leurs achats. Grâce aux profits réalisés sur la vente de ses biens, l'entreprise peut assurer son expansion et accroître notamment sa main-d'œuvre et sa productivité. Il faut parvenir à un équilibre délicat entre les taux d'intérêt et l'inflation afin que la croissance économique demeure constante. Si la masse monétaire est trop lourde, la valeur de la monnaie diminue (inflation); dans le cas contraire, l'économie s'essouffle (récession). Alors que l'économie canadienne en est à ses balbutiements, l'insuffisance de la monnaie constitue un obstacle majeur à la prospérité du pays. Puisque l'économie est principalement agraire et que l'industrie manufacturière est quasi inexistante, les marchands sont les principaux acteurs économiques. Ils doivent fournir des biens aux populations locales et acheter à leur tour des biens locaux pour payer leurs fournisseurs. Les marchands assument une grande part du risque lié au commerce. Ils font office de banquiers, accordent des prêts et du crédit et émettent de la monnaie lorsqu'il le faut. Il n'est donc pas surprenant qu'ils jouent un rôle central dans l'effort de guerre.

Les Canadas disposent de quatre sources de capitaux : les marges bénéficiaires sur les exportations, les droits de douane, les fonds introduits par les immigrants et les dépenses du gouvernement britannique. Au début de la guerre, ces sources se tarissent presque entièrement. Un embargo général sur les exportations stoppe ce flux de revenus. Le paiement des droits de douane, surtout du Bas-Canada vers le Haut-Canada, est irrégulier et peu fiable. Les Américains qui veulent émigrer dans la colonie britannique se voient refouler à la frontière et les autorités ordonnent l'extradition de leurs compatriotes déjà établis au pays. Vu la hausse de ses dépenses pendant les guerres napoléoniennes, la Grande-Bretagne a suspendu la conversion de sa monnaie et intensifié l'émission de billets de la Banque d'Angleterre. La dette nationale l'oblige à réduire ses dépenses militaires (Sheppard, 1994, p. 138). Si les sources de revenus sont limitées et variables avant le conflit, elles disparaissent presque complètement par la suite.

Avant la guerre de 1812, la monnaie en circulation dans les deux Canadas prend de nombreuses formes : pièces d'or et d'argent étrangères de valeurs diverses, assortiment de jetons de cuivre pour les menus achats et bons de marchand (bon pour) dont les émissions sporadiques n'ont pas la faveur de tous, la population se méfiant du papier-monnaie. Les services bancaires sont encore à naître au Haut et au Bas-Canada, de sorte que le recours aux billets de banque est inexistant. Les marchands utilisent le papier commercial, les lettres de change et les billets à ordre pour régler leurs fournisseurs de la Grande-Bretagne ou des États-

Unis. Faute de numéraire, ils font crédit aux citoyens. Comme la monnaie facilite grandement le commerce, les lois en la matière tendent à relever la valeur des pièces afin de favoriser leur circulation et d'empêcher leur sortie de la colonie. Par exemple, les lois sur la monnaie promulguées en 1796 au Haut et au Bas-Canada évaluent le dollar espagnol, la pièce d'argent probablement la plus courante à l'époque, à 5 shillings, soit 11 % de plus que sa valeur sterling de 4 shillings et 6 pence. Au Canada, la valeur d'un shilling britannique est majorée de un penny, soit l'équivalent de deux jours de solde pour un soldat britannique en poste dans la colonie (McCullough, 1984, p. 80). Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les espèces monnayées proviennent surtout de Boston et de New York, rarement de la Grande-Bretagne, dont les fonds ont été immobilisés par les guerres napoléoniennes. En suspendant la conversion de sa monnaie, la Banque d'Angleterre émet des billets de faible valeur pour suppléer le manque de pièces en circulation (Hewitt et Keyworth, 1987, p. 38 à 42).

Le problème n'est pas seulement affaire de quantité, mais aussi de qualité. Les vieilles pièces usées et endommagées circulent, tandis que celles en bon état sont thésaurisées. Les pièces de bas aloi sont échangées au-dessous de leur pleine valeur. Les transactions commerciales n'en deviennent que plus complexes, car chaque fois, les pièces usées doivent être pesées et évaluées en conséquence (Reddish, 1984, p. 713 à 728). La qualité de la monnaie en circulation dans les deux Canadas ne compte toutefois pas pour beaucoup dans les déboires monétaires de la colonie, comme le découvriront bientôt les autorités militaires britanniques.

En résumé, l'économie canadienne se développe peu à peu, grâce à l'exportation d'un petit excédent de produits de base – principalement le blé et le bois d'œuvre – sur les marchés étrangers. Les progrès demeurent lents, néanmoins, la population étant clairsemée et le défrichage exigeant une somme de travail énorme. Au Bas-Canada, les fermiers produisent peu de denrées excédentaires, tandis que dans la province voisine, la production reste trop faible. C'est ce qui explique qu'avant la guerre, les ressources du Canada ne sont pas assez abondantes pour que l'économie quitte le stade de la subsistance. Un peu après le début des hostilités, il commence à manquer de nourriture pour pourvoir aux besoins alimentaires des soldats et, même s'il y avait eu assez de vivres et d'autres biens, la pénurie de monnaie en circulation pose problème. Pour que l'armée puisse livrer bataille aux Américains, les commissaires chargés d'approvisionner les troupes doivent réaliser deux exploits : d'une part, trouver des fournisseurs et se procurer le nécessaire et, d'autre part, réunir les fonds pour payer ces fournisseurs.

### 3. Le ravitaillement et le financement des dépenses militaires pendant la guerre

Napoléon a dit qu'une armée marche à son estomac, c'est-à-dire qu'un soldat doit être bien nourri pour combattre. C'est à cet égard que le Département de l'intendance joue un rôle vital dans la guerre. Subordonné au Trésor, il est chargé de ravitailler les troupes et de payer les fournisseurs. Le Département constitue une administration civile distincte du commandement militaire, de sorte qu'il peut mener ses activités sans lien de dépendance avec le gouvernement. Néanmoins, il doit rendre compte des dépenses militaires effectuées à même les fonds publics.

Le Département se divise en deux : le service des comptes, qui trouve les fournisseurs, se procure les marchandises et les paie, et le service des magasins, qui supervise l'entreposage, la

protection et la distribution des produits. Tant que l'armée demeure présente au Canada, on y trouve un commissaire responsable du ravitaillement. Lorsque la guerre est déclarée en 1812, la fonction de commissaire général de l'intendance au Canada est assumée par William Henry Robinson. Son prédécesseur, James Green, deviendra plus tard directeur du Bureau des Billets de l'Armée. Le commissaire Robinson est mandaté pour trouver des provisions et les distribuer aux troupes mobilisées le long de la frontière canado-américaine allant du Vermont à Detroit. Des dépôts sont installés ici et là, à proximité des garnisons. Cependant, plus le nombre de dépôts augmente, plus il faut de personnel pour les gérer, sans compter qu'il faut trouver des moyens de transport fiables pour s'y rendre, avec toutes les difficultés que cela représente. Si le bateau est habituellement le moyen le plus rapide et le plus pratique pour acheminer des vivres, en temps de guerre, l'entreprise s'avère trop risquée. Étant donné les difficultés liées au ravitaillement des troupes dans un territoire aussi vaste, le Département doit s'agrandir afin de compter sur la présence d'administrateurs et de commis dans les régions pour se procurer des vivres et les distribuer.

Le Département dessert trois districts militaires — Québec, Montréal et le Haut-Canada —, chacun étant dirigé par un sous-commissaire général. Dans chaque district, les principales villes dotées d'une garnison comptent un adjoint au commissaire général. Les dépôts répartis dans toute la colonie sont supervisés par des sous-adjoints au commissaire général. Ils sont gérés par des commis responsables de la comptabilité ainsi que de la réception et de l'expédition des marchandises, et par des magasiniers qui assurent la manutention des marchandises. Avant la guerre, le Département employait à peu près 35 personnes pour toute l'Amérique du Nord britannique. Au plus fort du conflit, l'effectif dépasse 150 personnes, mais il demeure insuffisant. Nombre des postes subalternes sont occupés par des hommes sans expérience ayant une formation sommaire. Par ailleurs, la guerre ralentit et finit par interrompre les activités de comptabilité et de tenue de livres, les hommes étant affectés à d'autres tâches.

Le rôle du Département est très exigeant, parce qu'il s'accompagne de lourdes responsabilités et est soumis à l'examen public. Les commissaires ne sont pas très bien traités par les officiers et, quand des problèmes sont mis au jour, soit dans la tenue de livres, soit dans le processus d'approvisionnement et de distribution, les commissaires en sont tenus responsables et leur réputation est entachée (Steppler, 1974, p. 10, 43, 216). Celle du Département au Canada est mise à rude épreuve pendant la guerre de 1812.

Habituellement, les demandes d'offres pour l'approvisionnement sont annoncées par voie d'avis public dans les journaux locaux, et toute personne intéressée à céder ses surplus peut les vendre directement au Département. Les mandats sont attribués en février ou en mars en vue d'une livraison en août. Les autorités découvrent avec consternation la réticence des habitants à contribuer au ravitaillement des troupes et soupçonnent même bon nombre d'entre eux de prendre parti pour les Américains et de refuser leur aide à l'armée britannique. Il appert toutefois que cette réticence est liée à l'argent plutôt qu'à la politique et est attribuable davantage à l'avidité de certains qu'à une quelconque affinité avec le républicanisme. L'opinion que se font les gens de la guerre dépend essentiellement de l'effet de celle-ci sur leur situation financière. Des problèmes de paiement et les pratiques douteuses de certains escrocs opportunistes rebutent les fournisseurs éventuels. Par exemple, des fermiers sans malice ni méfiance cèdent au prix coûtant leurs excédents à des intermédiaires, lesquels en tirent un

profit substantiel en les revendant aux militaires (Steppler, 1974, p. 41-42 et Sheppard, 1994, p. 116). L'armée s'attend à ce que les soldats achètent de la nourriture pour compléter leurs rations, mais l'offre de denrées est très restreinte au Haut-Canada (Steppler, 1974, p. 52). Dans ces circonstances, la loi martiale est déclarée dans tout le Haut-Canada le 12 avril 1814 pour forcer les citoyens à approvisionner les militaires. Tous les biens excédentaires dans la province sont confisqués. Ces mesures n'ont pas pour effet de susciter la confiance envers l'armée.

Le manque de ressources canadiennes entraîne une demande soutenue de provisions américaines. En temps de paix, le Département pouvait s'approvisionner auprès de fermiers américains, mais, en temps de guerre, il n'a officiellement plus accès à eux. Il semble toutefois, d'après de nombreux comptes rendus, qu'un commerce actif se déroule entre Américains et Canadiens pendant le conflit. Dans les Maritimes, où les effets de la guerre ne se font pas sentir, le commerce avec les États de la Nouvelle-Angleterre se poursuit. Les ports de Halifax, de Saint-Jean et de St. Andrews sont ouverts aux échanges avec les États-Unis, et la Nouvelle-Écosse ainsi que le Nouveau-Brunswick aident les autres provinces en leur offrant de l'argent, des marchandises et des hommes. Les habitants de la Nouvelle-Angleterre, opposés à la guerre, enfreignent ouvertement les embargos commerciaux et continuent à ravitailler l'armée britannique en marchandises, en bétail et en provisions diverses. Au mois d'octobre 1813, l'Assemblée législative du Vermont abroge une loi imposant des pénalités à ceux qui font commerce avec le Canada. Plus à l'ouest, dès que les glaces envahissent le Saint-Laurent, les agriculteurs américains s'y aventurent en traîneau pour aller profiter des prix élevés offerts par le Département. Tout ce qui ne peut être acheté des Américains provient d'Angleterre : fruits et légumes, viande, matériel, attirail de campement, uniformes, armes et munitions. Or, même les approvisionnements anglais se révèlent insuffisants (Steppler, 1974, p. 77 et 90; Hitsman, 1962-1963, p. 171).

Vu la demande croissante de marchandises, il n'est guère étonnant que les prix bondissent, en réaction au mercantilisme, à la demande de l'État et à la pénurie relative de biens. Le prix du baril de farine, qui atteignait 6 dollars en 1811, se hisse à 14 dollars en 1813. L'inflation et la demande accrue engendrent une hausse exponentielle des dépenses militaires. En janvier 1812, ces dépenses annuelles pour les Canadas se chiffrent à 400 000 livres (1,6 million de dollars). En 1814, le Département comptabilise des transactions totalisant plus de 2,3 millions de livres (9,2 millions de dollars) en dépenses extraordinaires pour l'armée : fournitures, provisions, soldes, pertes et intérêt versé sur les billets de l'armée. Cette somme représente six fois le budget annuel normal, Bas et Haut-Canada confondus. Les coûts de la construction de forts et de navires dans la région des Grands Lacs s'élèvent à 1,3 million de livres (5,2 millions de dollars). À lui seul, le *St. Lawrence*, sorti du chantier naval de Kingston coûte 300 000 livres (1,2 million de dollars). La garnison de York (Toronto) verse 54 000 livres (216 000 dollars) à des marchands, à des fournisseurs et à des ouvriers en janvier 1815. À Kingston, où quelque 5 000 soldats et marins sont postés au plus fort de la guerre, les dépenses militaires atteignent 1 000 livres (4 000 dollars) par jour (Steppler, 1974, p. 98-99 et Sheppard, 1994, p. 184). Les coffres de l'armée étant dégarnis, comment le Département est-il censé couvrir toutes ces dépenses?

#### 4. Les billets de l'armée et les autres modes de paiement

Dès le départ, on sait que les Canadas ne sont pas assez riches pour payer les dépenses de guerre. Ces dépenses sont habituellement financées par la vente de lettres de change tirées sur le Trésor britannique. Pas cette fois-ci cependant : à cause de la pénurie de monnaie, le papier commercial est fortement dévalué. La solution consiste à émettre des billets ayant cours légal, que l'on peut utiliser pour payer ses dettes envers l'État.

Le 16 juillet 1812, la Chambre d'assemblée du Bas-Canada se réunit pour lire un message du gouverneur de la province. Sir George Prevost fait part de la précarité des finances publiques et recommande l'émission de billets de l'armée pour corriger la situation. Il prie aussi la Chambre de proposer un projet de loi destiné [traduction] « à faciliter la circulation des billets de l'armée au Bas-Canada ». L'*Acte pour faciliter la circulation des Billets de l'Armée* (S.B.C., 52 Geo. III), rédigé le 22 juillet, est adopté par le Conseil législatif le 31 juillet et reçoit la sanction royale le 1<sup>er</sup> août 1812. Le Bureau des Billets de l'Armée doit ouvrir à Québec et des billets d'une valeur de 250 000 livres (1 million de dollars) seront émis en coupures de 4, 25, 50, 100 et 400 dollars. Leur impression est confiée à John Neilson, de Québec<sup>4</sup>. Les billets ont cours légal et peuvent servir au paiement des sommes dues aux administrations publiques. Pour que leur circulation soit assurée et que le public leur accorde sa confiance, les plus grosses coupures seront assorties d'un intérêt quotidien de 4 pence par tranche de 100 livres (400 dollars), soit 6 % par année, et seront remboursables en espèces ou sous forme de lettres de change tirées sur Londres, à la discrétion du gouverneur. Si on ne précise pas au départ quelle proportion de l'émission sera constituée de billets ne portant pas intérêt, la valeur de celle-ci sera fixée plus tard à 50 000 livres. En 1814, on autorise l'émission de billets producteurs d'intérêt pour une valeur allant jusqu'à 500 000 livres (Stevenson, 1892).

La date réelle de la première émission de billets de l'armée est nébuleuse, puisque les sources d'information divergent sur ce point. Selon les premiers articles publiés sur le sujet, elle remonterait aussi loin que juillet 1812<sup>5</sup>. L'hypothèse paraît plausible, quoique cette première émission aurait devancé la promulgation de l'*Acte pour faciliter la circulation des Billets de l'Armée*, sans compter le délai d'impression des billets. Des avis dans les journaux de l'époque indiquent que des billets de l'armée circulaient déjà en août 1812 (*Kingston Gazette*, 31 octobre 1812). Malheureusement, il n'existe aucun spécimen connu qui permettrait de le confirmer. Les billets de 25 dollars qui subsistent sont datés de 1813 et les billets de 4 dollars connus portent la date de mai 1813<sup>6</sup>. Ces renseignements semblent appuyer la date avancée dans le *Charlton Standard Catalogue of Canadian Government Paper Money*, qui situe la première émission de billets de l'armée en 1813 (Graham (dir.), 2012, p. 4). Par contre, l'écart de plusieurs mois entre la promulgation de l'*Acte* et l'émission des billets aurait de quoi

---

<sup>4</sup> Imprimeur, éditeur et libraire de Québec, l'Écossais John Neilson domine le monde québécois de l'édition au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Le gouvernement fait souvent appel à ses services pour l'impression des proclamations, des lois, des journaux des débats et autres. Neilson publie aussi la *Gazette de Québec*, l'hebdomadaire le plus important des Canadas, et tient la principale librairie du pays jusque dans les années 1820 (Chassé, Girard-Wallot et Wallot, 1988).

<sup>5</sup> Adam Shortt est le premier auteur à avancer cette date, qui a vraisemblablement été reprise dans les articles publiés par la suite (Shortt/ABC, 1987, p. 66; Howard, 1951, p. 115; McQuade, 1985, p. 49).

<sup>6</sup> Seuls les trois premiers chiffres de l'année étaient inscrits sur les grosses coupures (181\_), probablement parce qu'on supposait que les billets resteraient en circulation pendant plusieurs années, tandis que le mois et l'année étaient imprimés sur les coupures de moindre valeur.



étonner, puisque l'adoption de la loi est accélérée par l'Assemblée législative et que le besoin de fonds pour payer les fournitures est immédiat. Ruth McQuade indique en outre que les billets sont d'abord signés par le gouverneur lui-même, puis par le directeur du Bureau des Billets de l'Armée, James Green, et par le caissier, Louis Montizambert<sup>7</sup>. Peut-être est-ce là un autre indice d'une émission antérieure de billets de l'armée, car, de tous les billets connus, aucun ne porte la signature du gouverneur Prevost. Enfin, plus révélateur encore : des modifications apportées à la loi originale donnent davantage de poids à l'argument voulant que les billets aient été émis dès 1812. Selon celles-ci (S.B.C., 53 Geo. III, c.3), datées du 15 février 1813, les billets émis en sus des 250 000 livres prévues au départ seraient honorés en vertu de la loi. Il y a donc lieu de croire que le plafond précisé dans la loi originale était dépassé avant que cette dernière ne soit modifiée. Bien que la loi de 1813 ne mentionne nullement une émission supplémentaire de plus gros billets portant intérêt, elle porte à 500 000 livres la valeur maximale des billets de l'armée en circulation. De nouveaux billets doivent être imprimés en plus petites coupures (1, 2, 8, 10, 12, 16 et 20 dollars) remboursables sur demande en espèces, mais sans intérêt. En vertu d'autres modifications apportées à l'Acte en 1814, l'émission totale passe à 1,5 million de livres, la majorité des billets étant imprimés en petites coupures (1, 2, 3, 5 et 10 dollars) pour répondre aux exigences de la vie quotidienne. Le fait que les billets de cette nouvelle émission ne sont remboursables qu'en lettres de change tirées sur Londres est une autre preuve que les provinces sont à court de liquidités. Une demande visant à porter à 2 millions de livres la valeur des billets émis est rejetée par le Conseil législatif, qui ne juge pas nécessaire cette augmentation. Toutefois, on peut se demander si cette décision était justifiée.

Au Haut-Canada, principal théâtre des combats, les problèmes de monnaie demeurent répandus à cause de la pénurie de monnaie et de la rareté des billets de l'armée. Les tentatives en vue de faire passer une loi comparable à l'*Acte pour faciliter la circulation des Billets de l'Armée* échouent. Isaac Brock, gouverneur du Haut-Canada et commandant des forces de la province, propose que le gouvernement mette en circulation son propre papier-monnaie pour financer la guerre, mais sa suggestion ne trouve pas preneur<sup>8</sup>. L'Assemblée législative du Haut-Canada choisit plutôt d'adopter une loi reconnaissant l'Acte du Bas-Canada et autorisant la circulation de billets de l'armée sur son territoire. Cette loi est ratifiée le 14 mars 1814 et renouvelée le 1<sup>er</sup> avril 1816. Malheureusement, elle ne contribue pas véritablement à régler les problèmes de liquidité au Haut-Canada. Même les billets de l'armée ne suffisent pas à répondre aux besoins du Département de l'intendance. Le sous-commissaire général du Haut-Canada, Edward Couche, tente d'organiser l'instauration d'une monnaie de papier qui serait garantie par [traduction] « certains des gentilshommes les plus respectables de la province » (Steppler, 1974, p. 101). Encore une fois, l'Assemblée législative refuse de se montrer si novatrice. Le Département est cependant autorisé à émettre ses propres billets pour garnir les coffres que la province réserve à la guerre, billets qui prennent probablement la forme de lettres de change tirées sur Londres.

<sup>7</sup> R. McQuade (1985), p. 49. Les émissions subséquentes porteront la signature de Montizambert et celles deux employés du Bureau des Billets de l'Armée : G. W. (George Waters) Allsopp, caissier suppléant et Claude Dénéchau, nommé caissier suppléant le 17 mars 1814 (Beauregard, 1988 et Roberts, 1988).

<sup>8</sup> Steppler (1974), p. 101-102. Le billet de l'armée d'une valeur de 4 dollars émis à York, au Haut-Canada, et signé par Isaac Brock illustré dans un numéro du *Financial Post* paru en 1958 est probablement une maquette et non un billet définitif (Jackes, 1958).

Bien qu'ils aient été mis en circulation en vue de servir de moyen d'échange pendant la guerre, les billets de l'armée présentent des inconvénients aussi bien pour les émetteurs que pour les détenteurs. Il semble ne jamais y avoir assez de fonds pour régler la note. Les gens sont portés à accumuler des billets de l'armée afin de se procurer des marchandises, préférant ces dernières à la monnaie de papier. L'émission de billets de l'armée est cause d'inflation, et les biens payés à l'aide de billets ont tendance à coûter plus cher que ceux payés en espèces. Par exemple, Quetton Saint-George, un marchand français établi à York, offre au rabais les marchandises réglées en monnaie, minant ainsi la valeur des billets de l'armée. Il en existe de grosses coupures, mais elles sont peu pratiques pour régler les menus achats, si bien que certains marchands décident d'émettre leurs propres billets afin de rendre la monnaie. En 1812, marchands et commerçants du district de Niagara fondent la Niagara and Queenston Association, laquelle émet des billets dont la valeur totale s'élève à des milliers de livres. Les billets sont garantis par cette association et le gouvernement. L'association doit son existence aux ressources financières mises en commun par diverses maisons de commerce. Le gouverneur Brock se sert de ces billets pour approvisionner et équiper les compagnies de flanc des districts de Niagara et de Home. À la fin de 1812, la *Kingston Gazette* publie des annonces pour faire savoir que les marchands de Kingston acceptent les billets de la Niagara Association pour le règlement des menus achats (Sheppard, 1994, p. 137).

Au printemps de 1813, les marchands de Kingston adressent une pétition à l'Assemblée législative du Haut-Canada afin d'être autorisés à former leur propre groupe financier, la Kingston Association, dont la mission consiste à mettre fin à la circulation de billets privés suspects. Cette démarche constitue une atteinte directe à la réputation de deux marchands éminents de Kingston, Thomas Markland et Benjamin Whitney, qui avaient émis des billets totalisant des milliers de dollars. Les deux hommes sont invités à se joindre à la Kingston Association à condition de racheter leurs billets, mais ils refusent, craignant l'insolvabilité s'ils tentent de les racheter tous simultanément. L'Association devait émettre des billets garantis par une réserve de monnaie et de billets de l'armée confiée à un trésorier, et les profits tirés de l'émission devaient aller à la Société loyaliste et patriotique du Haut-Canada, œuvre de bienfaisance destinée à aider ceux qui ont subi des pertes pendant la guerre. On ignore ce qu'il est advenu de la Kingston Association, mais on sait qu'elle avait commandé l'impression de billets de 1 dollar pour une valeur globale de 1 000 livres. Par la suite, une seconde impression de valeur équivalente a été commandée, les coupures étant cette fois de 1 demi-dollar ainsi que de 1, 2 et 3 dollars. En juillet 1814, la quantité de billets de l'armée en circulation étant suffisante, la Kingston Association commence à convertir les siens. Une association semblable est mise sur pied à York, avec une mission identique. Elle émet pour 300 livres de billets de 1 dollar (Bergeron, 2007, p. 72 à 74 et Sheppard, 1994, p. 142). À ce jour, aucun billet de la Niagara and Queenston ou des associations de Kingston et de York n'ont été retrouvés.

Le fait que certains billets de marchand sont parvenus jusqu'à nous illustre l'importance des bons privés pendant la guerre. Deux spécimens, de 5 et de 10 dollars, faisant partie de la Collection nationale de monnaies de la Banque du Canada, constituent les seuls exemples de billets émis par Clark and Street de Bridgewater, au Haut-Canada. La société appartient à Thomas Clark, entrepreneur écossais de Niagara Falls, et à l'Américain Samuel Street, installé près de Chippawa. Ensemble, ils exploitent une gigantesque meunerie fort rentable. Les billets de Clark and Street sont remboursables en billets de l'armée ou en lettres de change tirées sur

Montréal. Ezekiel Benson, marchand de York, émet aussi des bons, dont une feuille incomplète de billets non émis a été retrouvée. La feuille de neuf billets (l'un d'eux en a été détaché) comporte des coupures de 1, 2, 3, 4, 5 et 6 shillings. Comme ceux de Clark and Street, les billets de Benson sont échangeables contre des billets de l'armée. Un autre exemple de bon de marchand vient de Prescott; on attribue son émission à William Gilkison, homme d'affaires renommé du secteur de l'expédition, Prescott étant une plaque tournante pour les marchandises. Il semble que, à l'époque où le billet est émis, Prescott est un dépôt militaire et que le billet est utilisé en lieu et place de billets de l'armée (Fitzpatrick, 1987; Graham, 2007, p. 67, 74, 80). Un certain nombre de marchands ont dû émettre des billets pendant la guerre, mais, ces billets ayant tous disparu, on ignore dans quelle mesure ils ont servi à remplacer ceux de l'armée.

Au Bas-Canada, le recours aux bons privés semble moins populaire. Le seul spécimen émis dans cette province durant la guerre provient de l'île aux Noix, petite île au milieu de la rivière Richelieu située tout juste au nord de la frontière canado-américaine. Ce bon de 1 dollar émis par Valentine Griffith (lieutenant et quartier-maître, 1<sup>er</sup> Bataillon, Régiment royal des Fusiliers marins) et portant l'inscription « for the Convenience of Change » est remboursable en billets de l'armée. Un chantier naval est en activité sur l'île durant la guerre et le billet a probablement servi de moyen d'échange à cet endroit (Graham, 2007, p. 137). Ce spécimen appartient à un collectionneur privé.

Outre la mise en circulation de billets de l'armée et de bons de marchands, les États-Unis constituent une importante source de fonds pour les Canadas pendant la guerre. Ironiquement, alors que les échanges commerciaux avec ce pays sont formellement interdits durant le conflit, il a été démontré que les Américains continuent de fournir des marchandises aux Canadiens établis dans les Maritimes et le long du Saint-Laurent, jusqu'à Kingston. Les billets de banque américains deviennent plus abondants et leur usage est répandu dans la colonie tant que persistent les hostilités. Comme aucune loi n'en régit la circulation aux Canadas, l'Amérique du Nord britannique devient un refuge pour les faussaires américains (Shortt, 1987, p. 56). Soulignons le rôle déterminant qu'ont joué certains Américains dans le financement de la défense du Canada, alors qu'ils refusaient par ailleurs d'aider leur propre gouvernement. En juillet 1814, le commissaire-général de l'intendance William Henry Robinson recueille 140 000 livres en espèces auprès d'Américains afin d'acheter des marchandises (Steppler, 1974, p. 106 et 107). Ainsi, l'argent d'un Américain sert à en payer un autre et, au bout du compte, permet aux Britanniques de rester en guerre.

Les États-Unis sont aux prises avec des problèmes de financement comparables. Étant donné la pénurie de monnaie et de fonds adéquats pour appuyer l'effort de guerre, le pays autorise l'émission d'obligations du Trésor présentant les mêmes caractéristiques que les billets de l'armée. Le créateur de ces obligations est le secrétaire au Trésor Albert Gallatin, dont la mission a consisté pendant des années, avant la guerre, à réduire la dette nationale. Pour accroître les recettes de l'État, il refuse d'émettre des titres de créance, sa préférence allant aux hausses d'impôt et de tarifs douaniers. Toutefois, comme les coûts liés à la guerre augmentent et que l'importation de biens et de marchandises permettant de toucher des tarifs douaniers est frappée d'embargos, Gallatin propose l'émission d'obligations du Trésor (Kagin, 1984, p. 70-72).

La première loi à cet égard est adoptée le 17 juin 1812. Elle autorise le président à émettre jusqu'à cinq millions de dollars d'obligations en coupures d'au moins 100 dollars (seules

des coupures de 100 et de 1 000 dollars sont imprimées), remboursables un an après leur émission, au taux de 5,4 %. Les obligations sont acceptées en paiement des impôts, des droits et des titres de créance émanant du gouvernement, et elles sont remboursables en espèces ou en titres d'État. Les obligations du Trésor sont populaires; entièrement souscrites, elles sont acceptées par les banques comme par les marchands. Il faut attendre la quatrième émission, en décembre 1814, pour voir des petites coupures de 3, 5 et 10 dollars. Entre 1812 et 1815, cinq émissions d'obligations du Trésor représentant 36 millions de dollars sont mises en circulation. En Nouvelle-Angleterre, où la population s'oppose à la guerre et ne souhaite pas prêter de l'argent au gouvernement, les obligations du Trésor se négocient sous leur valeur nominale. Rappelons que les États de la côte Est, contrairement au reste du pays, n'ont pas suspendu la conversion de la monnaie. Des courtiers de Boston et de New York tentent de discréditer les obligations du Trésor américain. Ils apprennent avec plaisir que les Canadiens les acceptent au pair; en effet, ils peuvent dès lors revendre au Canada les obligations obtenues au rabais et réaliser un profit (Kagin, 1984, p. 83).

La dernière émission d'obligations du Trésor a lieu après la signature du traité de paix avec l'Angleterre. Elle est autorisée non pas en tant que mesure de guerre, mais comme un moyen de régler les dettes accumulées par le pays pendant le conflit et de soutenir le dynamisme économique. Le 3 mars 1817 est adoptée une loi imposant le remboursement de toutes les obligations du Trésor émises pendant la guerre de 1812; cette loi demeurera en vigueur pendant 20 ans. Les obligations du Trésor ont accru la masse monétaire du pays, appuyé la croissance économique et mis en valeur les billets émis par les banques. Ayant cours légal, elles ne se déprécient pas, et le remboursement se fait à la valeur nominale, plus l'intérêt.

Comme toute autre forme de monnaie créée pour circuler, les billets de l'armée font l'objet de contrefaçon. Des faussaires les fabriquent sur place, et les journaux publient des mises en garde. Certains prétendent que les troupes du major-général américain Wilkinson ont écoulé de faux billets de l'armée au Canada (Steppler, 1974, p. 104). L'imprimeur des billets authentiques, John Neilson, est prié par James Green, directeur du Bureau des Billets de l'Armée, de produire un rapport sur les méthodes de détection des billets contrefaits. Le nombre de faux va en augmentant et Green signale que, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 1814, les petites coupures de 10 dollars ou moins, dont la valeur représente 475 131 livres, ne seraient plus remises en circulation étant donné la quantité de faux billets découverts (Archives publiques du Canada, 1897, p. xxviii-xxix).

#### 4. Le remboursement des billets de l'armée et les conséquences de la guerre

Le traité de Gand, qui met fin à la guerre entre l'Angleterre et les États-Unis et rétablit les frontières entre le Canada et son voisin du Sud telles qu'elles existaient au départ, est signé le 24 décembre 1814 (il sera ratifié en février 1815). Il y a alors l'équivalent d'environ 1,32 million de livres de billets de l'armée en circulation. Les émissions pendant la guerre totalisent à peu près 3,44 millions de livres, mais le coût du conflit — d'après les dépenses du Département de l'intendance — est estimé à 5,92 millions de livres. Les derniers billets de l'armée sont émis en février 1815 afin de couvrir tout solde exigible. Le remboursement général des billets commence le mois suivant et, en février 1816, la valeur des billets encore en circulation correspond à un peu plus de 330 000 livres. En janvier 1817, elle tombe à environ 65 000 livres

(Assemblée législative provinciale du Bas-Canada, 1817, appendice B et 1818, appendice D). La plus grande partie de la tranche de 1,25 million de livres est remboursée au moyen de lettres de change tirées sur le Trésor britannique. Quand, en avril 1816, la loi autorisant la circulation de billets de l'armée cesse d'avoir effet, le Département de l'intendance du Haut-Canada refuse de les racheter. Les détenteurs de billets de la province dénoncent cette situation et le Trésor exige du Département qu'il n'épargne aucun effort pour accepter les billets. Le 1<sup>er</sup> mai 1818, une proclamation fixe au 31 octobre suivant la date limite pour le remboursement des billets de l'armée, après quoi le Bureau des Billets de l'Armée cessera ses activités. Il a fallu reporter ce délai, si bien qu'il ne ferme une fois pour toutes que le 24 décembre 1820. À cette date, la valeur des billets de l'armée encore en circulation se chiffre à 819 livres (3 276 dollars).

L'émission de billets de l'armée est considérée comme une réussite. Ces billets constituent un moyen d'échange commode à une époque où l'accès à la monnaie est irrégulier. Ils sont généralement acceptés en toute confiance et circulent librement. Il est certain qu'ils ont rempli leur office. Après la guerre, ils sont rapidement retirés de la circulation — peut-être par crainte de la contrefaçon ou de l'inflation — sans que l'on songe même à les remplacer par un autre mode d'échange. Or, ce rachat expéditif favorise le retour des problèmes de numéraire dans les provinces. Comme les billets portent intérêt et sont entièrement remboursables, certains estiment qu'ils ont rétabli la confiance du public dans le papier-monnaie. D'autres, comme George Sheppard, dans son livre *Plunders, Profit and Paroles: A Social History of the War of 1812 in Upper Canada*, soutiennent au contraire que les billets de l'armée n'ont pas effacé la méfiance à l'endroit du papier-monnaie et qu'ils ont mené à la création des banques canadiennes. Ce serait plutôt la rareté de la monnaie en circulation, exacerbée par le remboursement des billets de l'armée, et la menace d'une récession engendrée par le départ des troupes qui auraient propulsé les services bancaires à l'avant-scène (Sheppard, 1994, p. 6).

Il n'y a pas consensus à savoir si le Canada a connu une prospérité économique pendant la guerre de 1812. Des hommes jouissant d'un pouvoir et d'une influence considérables au Haut-Canada, comme John Strachan, Alexander Wood, William Allan et Quetton Saint-George, ont bien profité du conflit. Dans les faits, la prospérité économique se limite à quelques marchands de Kingston et de York. Pour la majorité, les pertes essuyées pendant et après les hostilités sont considérables. Les petits marchands de l'Ouest sont ruinés au retour de la paix, parce que la réduction des dépenses militaires fait baisser le prix des biens, dont ils avaient accumulé des stocks excédentaires.

Comme la guerre de 1812 est la seule de toute l'histoire du Canada à avoir sévi à l'intérieur de ses frontières, il n'est pas étonnant que des citoyens en aient souffert directement et aient connu la dévastation qui suit les combats. Ceux qui ont subi des pertes se tournent vers le gouvernement pour obtenir dédommagement. En 1815, 2 884 demandes de ce genre sont enregistrées au Haut-Canada, et leur valeur totale est estimée à 390 152 livres. Par comparaison, les recettes annuelles moyennes de la province entre 1808 et 1811 se montent à 8 000 livres. Il semble que les dommages ont été infligés par les deux camps. Tandis que les soldats américains incendiaient et pillaient des fermes et des lots de colonisation pour briser la volonté de leurs victimes, leurs homologues britanniques en faisaient autant pour assurer leur propre subsistance, se remplir les poches ou éviter que ces propriétés tombent aux mains de l'ennemi. Une commission est mise sur pied en 1817 afin d'enquêter sur les pertes de guerre. On procède à l'examen de 2 055 demandes dont la valeur totale atteint plus de 400 000 livres.

Seulement 60 % de cette somme est certifiée par la commission et les requérants doivent attendre le milieu des années 1820 pour être indemnisés. La Société loyaliste et patriotique du Haut-Canada, créée pour venir en aide à ceux qui ont subi des pertes à cause de la guerre, ne parvient pas à verser les sommes demandées. Quand arrive 1815, seules 47 personnes, la plupart du district de Home, se sont partagé un soutien total de 945 livres, passé dans les dépenses de guerre. De ce montant, le district de Niagara, l'un des plus touchés (les demandes totales sont estimées à 182 000 livres), ne reçoit que 100 livres. Les citoyens lésés par la guerre s'attendent à être dédommagés, mais leurs espoirs sont déçus : la prospérité économique qui s'annonce devrait compenser les pertes en partie dans une certaine mesure<sup>9</sup>.

Le traité de paix rétablit le statu quo des deux côtés de la frontière, mais, sur le plan économique, les Américains s'en sortent beaucoup mieux que les Canadiens. Aux États-Unis, l'économie prospère après la guerre grâce à l'immigration, à la multiplication des dépenses d'infrastructure, au report du remboursement des obligations du Trésor et à la création de nouveaux moyens d'échange offerts par les banques. En fait, le gouvernement américain fait tout le contraire du gouvernement canadien. Le Bas et le Haut-Canada adoptent une politique protectionniste une fois les hostilités terminées. Ils refusent l'immigration américaine, d'où une chute de la spéculation foncière. Les gouvernements réduisent ou annulent les projets de travaux publics touchant la reconstruction ou les infrastructures, et le rachat rapide des billets de l'armée prive les provinces d'une monnaie viable déjà en circulation. En outre, on a peu fait pour aider financièrement ceux qui ont subi directement des pertes pendant la guerre. Résultat : les Canadas s'engagent dans une récession; de nombreux marchands se trouvent ruinés à cause de l'offre excédentaire, de la demande chancelante, de la baisse des prix et de l'absence de capitaux. En matière de finances, le Bas et le Haut-Canada n'étaient pas préparés pour faire face aux conséquences de la guerre.

---

<sup>9</sup> La politique qui restreint l'immigration des Américains est abandonnée seulement en 1817 (Sheppard, 1994, p. 104, 108 et 122). La virulence de l'anti-américanisme dans la colonie avait été grandement exagérée et l'interdiction d'immigrer dont les Américains avaient été frappés émanait d'autorités extérieures.

## Bibliographie

- Assemblée législative provinciale du Bas-Canada (1817). *Appendice du XXVI<sup>e</sup> volume des journaux de la Chambre d'assemblée de la province du Bas-Canada*, Québec, John Neilson, appendice B.
- — — (1818). *Appendice du XXVII<sup>e</sup> volume des journaux de la Chambre d'assemblée de la province du Bas-Canada*, Québec, Imprimeur du roi, appendice D.
- Archives publiques du Canada (1897). *Documents parlementaires, volume 5, Deuxième session du huitième parlement, Session 1897*.
- Beauregard, Y. (1988). « Claude Dénéchau », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, vol. 7 (1836-1850). Internet : [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca).
- Bergeron, L. D. (2007). *Pretended Banking?: The Struggle for Banking Facilities in Kingston, Upper Canada, 1810-1837*, Université d'Ottawa. Thèse de maîtrise.
- Chassé, S., R. Girard-Wallot et J.-P. Wallot (1988). « John Neilson », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, vol. 7 (1836-1850). Internet : [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca).
- Fitzpatrick, D. E. (1987). « William Gilkison », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, vol. 6 (1821-1835). Internet : [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca).
- Graham, R. J., dir. (2012). *A Charlton Standard Catalogue of Canadian Government Paper Money*, 24<sup>e</sup> édition, Toronto, Charlton Press.
- — — (2007). *A Charlton Standard Catalogue of Canadian Merchant Scrip*, 1<sup>re</sup> édition, Toronto, Charlton Press.
- Hewitt, V.H. and K.M. Keyworth (1987). *As Good as Gold: 300 years of British Bank Note Design*. Londres: British Museum Publications.
- Hitsman, J. M. (1962-1963). « David Parish and the War of 1812 », *Military Affairs*, vol. 26, n<sup>o</sup> 4, p. 171-177.
- Kagin, D. H. (1984). « Monetary Aspects of the Treasury Notes of the War of 1812 », *The Journal of Economic History*, vol. 44, n<sup>o</sup> 1, p. 69-88.
- McCalla, D. (1993). *Planting the Province: The Economic History of Upper Canada, 1784-1870*, Toronto, University of Toronto Press.
- McCullough, A. B. (1987). *La monnaie et le change au Canada des premiers temps jusqu'à 1900*, Ottawa, Environnement Canada.
- McQuade, R. (1985). « Financing the War of 1812 », *The Canadian Paper Money Society Journal*, vol. 21, n<sup>o</sup> 2, p. 49-54.
- Reddish, A. (1984). « Why was Specie Scarce in Colonial economies? An Analysis of the Canadian Currency, 1796-1830 », *Journal of Economic History*, vol. 44, n<sup>o</sup> 3, p. 713-728.
- Roberts, D. « George Waters Allsopp », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, vol. 7 (1836-1850). Internet : [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca).

- Sheppard, G. (1994). *Plunders, Profit and Paroles: A Social History of the War of 1812 in Upper Canada*, Kingston, McGill-Queen's University Press.
- Shortt, A. (1986). *Adam Shortt's History of Canadian Currency and Banking, 1600-1880*, Toronto, Association des banquiers canadiens. Réimpression
- Steppler, G. A. (1974). *A Duty Troublesome Beyond Measure: Logistical Considerations in the Canadian War of 1812*, Montréal, Université McGill.  
Mémoire de maîtrise accessible à l'adresse [http://digitool.library.mcgill.ca/webclient/StreamGate?folder\\_id=0&dvs=1343912964014~411](http://digitool.library.mcgill.ca/webclient/StreamGate?folder_id=0&dvs=1343912964014~411).
- (1987). « James Green », *Dictionnaire biographique du Canada en ligne*, vol. 7 (1836-1850). Internet : [www.biographi.ca](http://www.biographi.ca).
- Stevenson, J. (1892). *The War of 1812, in Connection with Army Bills Act*, Montréal, W. Foster Brown & Co. Internet : [http://archive.org/details/cihm\\_13896](http://archive.org/details/cihm_13896).